



THEBAULT

L'EXPÉRIENCE CONSTRUCTIVE

Notice d'Installation Gamme FILTROCLAIR O+

Valorisation
des Eaux de Pluie

TABLE DES MATIÈRES

1	Les différents produits	3
1.1	La citerne Filtroclair O+	4
1.2	La pompe de surpression	6
1.3	Le module Rewamat	7
1.4	L'unité de traitement	7
2	L'installation	8
3	Plan de l'installation	10
4	Points importants	11
5	Entretien	11

Vous venez d'acquérir un ensemble de valorisation des eaux de pluie de la société THEBAULT. Cette unité vous permet de récupérer, stocker et valoriser les eaux de pluie, tout en réalisant des économies et en préservant la ressource en eau.

La récupération et la valorisation de l'eau de pluie est encadrée par l'arrêté du 21 août 2008 qui précise les conditions de collecte, de stockage et d'utilisation de cette ressource. Avant toute installation référez vous à cet arrêté et à la norme NF-P16-005.

.....

1 - LES DIFFÉRENTS PRODUITS

Un ensemble de valorisation des eaux de pluie de la société THEBAULT est composé des éléments suivants :

Filtroclair O+

- Une citerne qui permet le stockage des eaux de pluie
- Une pompe immergée autonome afin de surpresser les eaux stockées
- Une rehausse H : 25cm avec passe paroi
- Une filtration à 550 microns
- Une bouche d'arrosage entrée/sortie 19mm (3/4")



Produits complémentaires

- Un module de gestion Rewamat qui permet une alimentation automatique en eau de ville.
- Une platine de traitement des eaux de pluie, Kit habitat1 ou Kit habitat2, selon l'usage envisagé à l'intérieur de l'habitation.

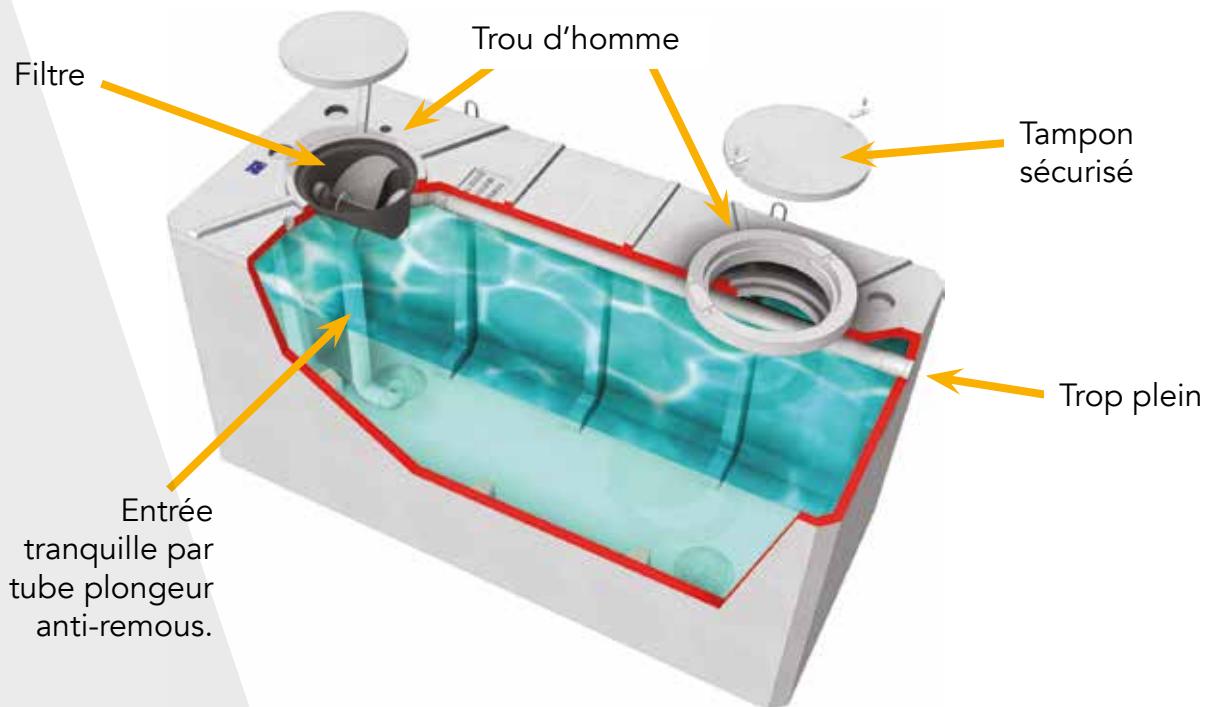
1.1 La citerne – Filtroclair O+

La citerne est de type Filtroclair O+ dont le volume est de 3 à 10m³.

Elle est équipée en usine d'une filtration à 550 microns (afin d'éviter la présence de feuilles ou autres impuretés dans la citerne) et d'une entrée tranquille.

Un trop-plein permet, lorsque la citerne est pleine, d'évacuer les eaux de pluie vers le réseau ou un dispositif d'infiltration.

Deux trous d'homme composent cette citerne. Le premier permet d'accéder au filtre pour les opérations d'entretien et le second permet d'accéder aux différents accessoires qui seront installés dans la citerne (pompe, flotteur,).

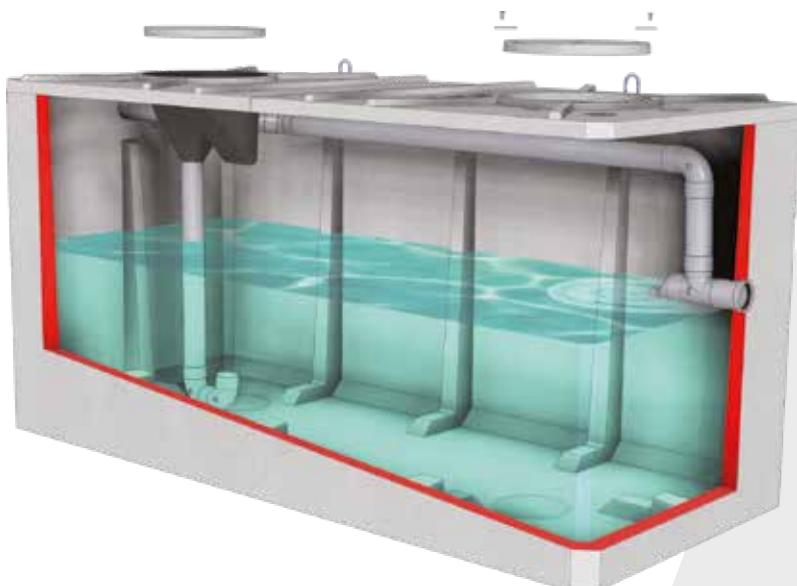


Les citernes Filtroclair O+ répondent aux exigences de la norme sur la récupération des eaux de pluie (norme NF-P16-005)

La citerne peut être :

- de récupération de l'eau de pluie : l'intégralité du volume stocké sera consommé pour l'arrosage des espaces verts, l'alimentation des WC, ...

- de récupération et de rétention des eaux de pluie = **citerne double fonction**. Dans ce cas un volume de la citerne est dédié au stockage à des fins de consommation pour l'arrosage des espaces verts, l'alimentation WC, ... et un autre volume est destiné à la rétention de l'eau de pluie et à son rejet régulé vers l'exutoire (réseau, infiltration), la citerne joue alors le rôle d'un régulateur de débit lors de période de forte pluie.
Ces citernes sont également équipées d'un trop plein.



Votre citerne filtroclair O+ est équipée en usine d'une réhausse de 25cm, elle-même équipée de passe paroi permettant une installation aisée des canalisations hydrauliques nécessaires à l'alimentation en eau de pluie des espaces verts, l'alimentation des WC,....



REF	DESIGNATION	POIDS
392830	Citerne Filtroclair O+ 3000 litres avec 1 tampon sécurisé + encadrement + rehausse	2191
392840	Citerne Filtroclair O+ 4000 litres avec 1 tampon sécurisé + encadrement + rehausse	2781
392850	Citerne Filtroclair O+ 5000 litres haute avec 1 tampon sécurisé + encadrement + rehausse	3281
392851	Citerne Filtroclair O+ 5000 litres basse avec 1 tampon sécurisé + encadrement + rehausse	3128
392860	Citerne Filtroclair O+ 6000 litres avec 1 tampon + kit de sécurisation + rehausse	3561
392880	Citerne Filtroclair O+ 8000 litres avec 1 tampon sécurisé + encadrement + rehausse	4301
392890	Citerne Filtroclair O+ 10000 litres avec 1 tampon sécurisé + encadrement + rehausse	4747

1.2 La pompe de suppression

La pompe immergée dans la citerne permet de surpresser les eaux de pluie vers les différents points d'utilisation (arrosage des espaces verts, l'alimentation des WC,...).

Si votre installation n'est pas équipée d'un module de gestion Rewamat, l'alimentation en eau provenant de la citerne sera coupée automatiquement lorsque celle-ci sera vide.

Le débit et la pression de la pompe permettent de répondre aux besoins de 95% des maisons individuelles, des petits collectifs ou des petits bâtiments tertiaires.

Pour des installations spécifiques :

- débit supérieur à 2,5m³/ heure (remplissage de cuve à eau, de balayeuses, ...)
 - pression supérieure à 2,5 bars (système d'arrosage automatique,)
- Nous consulter.

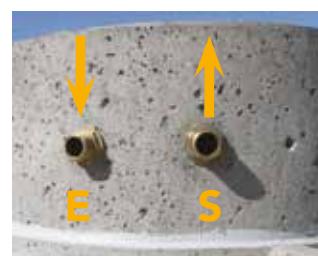
La pompe est installée en atelier. Elle est connectée hydrauliquement à un passe paroi fileté positionné sur la rehausse qui vous permet un raccordement aisé sans aucune intervention dans la citerne.



Raccords internes



Pompe immergée



Passe-paroi

Deux passe-paroi filetés sont présents sur la rehausse. Le premier (**S=sortie**) est raccordé à la pompe et permet d'alimenter les différents postes de consommation en eau de pluie.

Le second (**E=entrée**) permet à la pompe de s'alimenter en eau de ville par le biais du Rewamat lorsque la citerne est vide. Des bouchons sont installés en usine pour éviter l'entrée d'impuretés lors de la pose.

1.3 Le module Rewamat

Le module Rewamat permet de garantir une alimentation en eau tout au long de l'année quel que soit la pluviométrie.

Le module Rewamat est composé d'un bac de 11 litres alimenté en eau de ville et d'une électrovanne pilotée par un capteur positionné dans la citerne.

Lorsque le capteur détecte un volume d'eau de pluie trop faible dans la citerne de stockage, l'électrovanne s'ouvre afin de permettre à la pompe de s'approvisionner en eau de ville issue du bac de 11 litres. Lorsque le niveau d'eau de pluie présent dans la citerne est suffisant, l'électrovanne est fermée afin d'empêcher le pompage de l'eau de ville issue du bac.

Le module Rewamat permet de respecter la disconnection physique entre le réseau d'eau de pluie et le réseau d'eau de ville. Il est conforme à la norme EN1717 grâce à une disconnection de type AB.



NB : Si votre installation est équipée d'un module de gestion Rewamat, le câble d'alimentation électrique de la pompe doit impérativement être raccordé au Rewamat par la prise prévue à cet effet.

1.4 L'unité de traitement



Lorsque vous utilisez l'eau de pluie à l'intérieur des bâtiments pour des usages tels que l'alimentation de chasses d'eau ou de lave-linges, il est nécessaire de traiter les eaux issues de la citerne. Deux kits prêts à fixer sont disponibles : platine sanitaire (Kit1), platine lave-linge (Kit2).

Selon le modèle choisi la platine est formée de deux ou trois composants :

- Le ballon vessie : permet d'éviter les coups de bâlier qui peuvent apparaître lors du déclenchement et de l'arrêt de la pompe immergée. Il protège la pompe et les canalisations.
- La filtration fine : la filtration en entrée de citerne est une filtration grossière, afin d'éviter la présence de particules fines dans vos canalisations, il est préconisé d'installer une filtration fine (100 microns) afin de protéger les différents organes (chasse d'eau, réseau d'arrosage au goutte à goutte,...)
- La stérilisation par lampe UV : ce traitement qui permet de détruire les bactéries ou virus qui pourraient être présents dans la citerne de stockage est conseillé lorsque les eaux de pluie sont utilisées pour alimenter un lave-linge.

2 - L'INSTALLATION

Prestation du lot TP

- Pose de la citerne : se référer à notre notice de pose
- Fourniture et pose d'un fourreau aiguillé de diamètre minimum 63 mm entre le local technique et la citerne d'eau de pluie pour :
 - > Passage d'un câble électrique 3Gx2.5mm² pour la pompe immergée, câble de la pompe 15m.
 - > Passage du câble de la sonde du niveau du Rewamat (si Rewamat installé), câble de la sonde 20m.
- Fourniture et pose d'un tuyau PE 32 entre local technique et la citerne d'eau de pluie. Le PE sera préalablement bouché pour éviter la présence de gravillons et autres impuretés.
 - Le PE sera raccordé sur le passe-paroi -sortie eau - au niveau de la rehausse de la citerne.
 - Le PE ressortira d'au moins 1m dans le local technique.
- Fourniture et pose d'un second tuyau PE 32 entre local technique et la citerne d'eau de pluie si installation d'un module Rewamat. Le PE sera préalablement bouché pour éviter la présence de gravillons et autres impuretés.
 - Le PE sera raccordé sur le passe-paroi - entrée eau - au niveau de la rehausse de la citerne.
 - Le PE ressortira d'au moins 1m dans le local technique.
- Vérification de la pose des fourreaux et PEHD avant leur remblaiement.

Prestation du lot plombier

Dans la rehausse

- Raccordement électrique de la pompe immergée dans la boîte de dérivation
- Pose de la sonde de niveau à 20cm du fond de la citerne,
câble de la sonde 20m.
- Réalisation de l'étanchéité de la boîte de dérivation.



Dans le local technique

- Pose du module Rewamat au mur.
- Raccordement du PE Ø32 en direction de la citerne - entrée eau - sur l'électrovanne du Rewamat.
- Raccordement de l'arrivée de l'eau de ville sur le module Rewamat.
- Branchement de la sonde de niveau sur le boîtier électronique.



connectique pour
sonde de niveau

- Pose de la platine de traitement

- > Raccordement du PE Ø32 issu de la citerne - sortie eau -
sur le filetage situé en amont du ballon vessie.
- > Raccordement de la sortie d'eau en aval de la filtration/
stérilisation sur le départ vers les sanitaires, lave-linge, ...

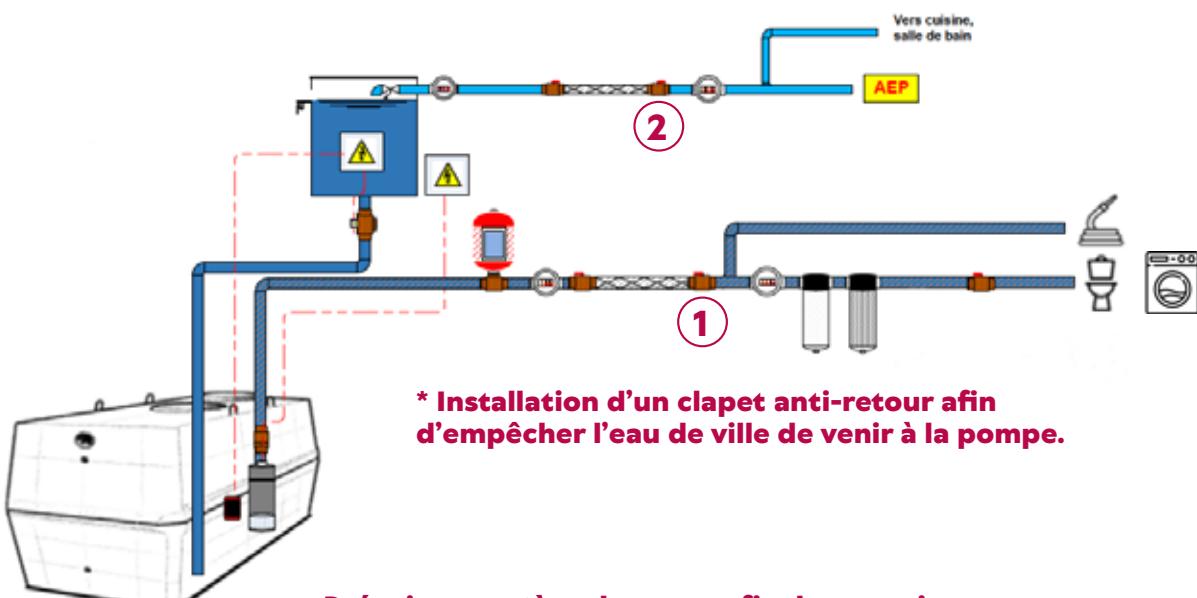
- Raccordement électrique de la pompe immergée au Rewamat.
- Branchement de la lampe UV.
- Mise en service de l'installation et réglages.
- Si ce n'est pas le cas à l'allumage du Rewamat, mettre le système
en fonctionnement «automatik» voyant orange allumé.
- Formation des utilisateurs.

arrivée de la citerne



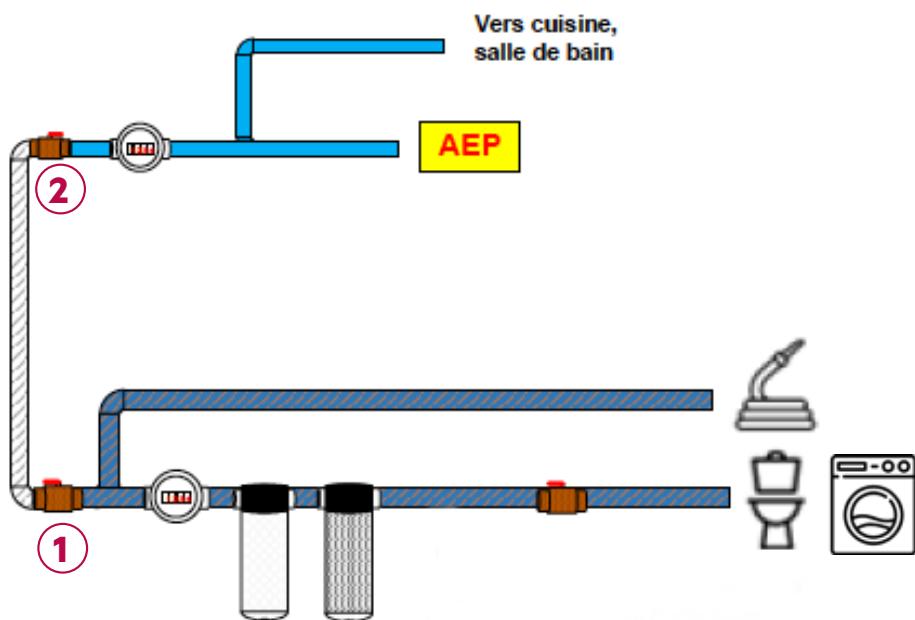
départ vers points
d'utilisation

3 - PLAN DE L'INSTALLATION



Prévoir un système by-pass, afin de pouvoir repasser en eau de ville, en cas de panne d'électricité, dysfonctionnement de la pompe, nettoyage citerne, démoussage toiture,...

Avec système By-pass



4 - POINTS IMPORTANTS

- Le module de gestion fonctionnant gravitairement, il doit être installé plus haut que l'entrée E (**E=entrée**) de la rehausse.
- La longueur de la sonde est de 20m. L'emplacement de la citerne est à déterminer en conséquence.
- En cas de nettoyage de la citerne, de démoussage de la toiture..., il faut prévoir la possibilité de repasser en alimentation directe en eau de ville.
- L'alimentation électrique de la pompe doit impérativement être faite par le Rewamat.

5 - ENTRETIEN

- Cartouche filtrante à changer tous les 6 mois.
- Lampe UV à changer tous les ans.
- Ballon vessie à recharger d'air tous les ans (pression recommandée 2,5 bars)
- Filtre de la citerne à nettoyer.



THEBAULT

L'EXPÉRIENCE CONSTRUCTIVE

8 Rue des Glénan
ZI de Saint Éloi
29800 PLOUÉDERN

02 98 21 63 63

bouyer leroux GROUPE



FLASHEZ CE CODE
POUR RETROUVER NOS PRODUITS SUR LE SITE
www.robert-thebault.fr

